

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 28 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 28 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 9

Sont présents: Fabrice LATAPI, Olivier PEDEMANAUD, Alain DABAT, Philippe LASCOMBES, Martine MASONNAVE, Marie Laure FORAY, Ludovic LANOUILH BOUILLET, Benjamin GIEUSSE, Laurence JUNGAS

Votants: 9

Représentés:

Excuses: Antoine HUBERT

Absents: Florian DESCAT

Secrétaire de séance:

DISCUSSION N'AYANT PAS DONNE LIEU A DELIBERATION:

- Travaux: Des infiltrations d'eau ont eu lieu au gymnase au niveau des extracteurs de fumées. Un devis a été demandé à l'entreprise Xavier BINDE pour leur changement.

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à l'élagage, en limite du domaine public, des arbres et végétaux. M. LOUIT François sera en charge de l'opération. Un courrier d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants et un message d'information sera diffusé sur le site internet communal.

- Personnel communal: l'agent en place à l'agence postale a été reconduit jusqu'au 30 avril 2022.

- Ordures Ménagères: Le Conseil Municipal décide de facturer aux locataires de la salle des fêtes une participation pour l'enlèvement des ordures ménagères.

le 28 octobre 2021

Le Maire, Fabrice LATAPI



PEDEMANAUD
Olivier:

DABAT
Alain:

LASCOMBES
Philippe:

GIEUSSE
Benjamin:

JUNGAS
Laurence:

LANOUILH BOUILLET
Ludovic:

MASONNAVE
Martine:

DESCAT
Florian:

absent

HUBERT
Antoine:

excusé

FORAY
Marie-Laure: